



## Divorce d'une ukrainienne par infidélité de son mari et droits

Par **femme de barbe bleue**, le **19/03/2010** à **09:01**

Bonjour,

J'ai déjà posé cette question. et je ne l'ai vu sur forum. Je veux bien le poser une fois plus. J'ai bien peur, que mon mari continue dépenser d'argent pour une autre femme ou pour les autres. Nous avons encore carte bancaire bloquée en milieu de moi.

Je suis une ukrainienne mariée en France il y a 15 mois. Je viens d'apercevoir que mon mari m'a trompé, disant que il cherche le travail aux États Unis, et on est apparu que en fait il a passé une belle vacance dans l'Ukraine avec une autre femme, mais laissent à m'occuper de ses affaires, ses parents âgées etc.

Je n'ai pas le courage lui parler à ce sujet, car il m'a dit toujours que je suis jalouse. Mais j'ai des preuves de sa infidélité. Je travaille en France tout en petit peu avec les enfants et je dépense tout pour la famille.

J'ai quitté un bon travail de prof de beaux arts dans l'Ukraine pour trouver bonheur de famille. Je n'ai pas peur à repartir dans l'Ukraine, mais je suis blessée énormément en cas de divorce je vais rester sans ressources pour vivre. Notre mariage est sans le contrat. Est-ce que j'ai le droit de quelque chose de part de mon mari après le divorce? Je travaille en France tout en petit peu avec les enfants et je dépense tout pour la famille.